**36ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(2-13 novembre 2020)**

**Libye**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le mercredi 11 novembre 2020 (matin)

Merci, Madame la Présidente.

Je voudrais remercier la délégation de la Libye pour la présentation de son rapport.

La France formule les recommandations suivantes :

1. Déclarer un moratoire sur les exécutions en vue de l’abolition définitive de la peine de mort pour tous les crimes et ratifier le protocole facultatif au PIDCP;

2. Ratifier la Convention internationale sur les disparitions forcées, le protocole facultatif à la Convention contre la Torture et le Protocole facultatif au PIDESC ;

3. Conclure un protocole d’entente avec le HCR et abroger les restrictions légales en termes de nationalités potentiellement éligibles au statut de réfugié ;

4. Protéger et lutter contre les violences et les discriminations à l’égard des femmes ;

5. Protéger les journalistes et les défenseurs des droits de l’Homme ;

6. Ratifier le Statut de Rome, coopérer pleinement avec la Cour Pénale Internationale, et respecter ses décisions.

Je vous remercie./.